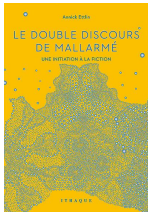


Mallarmé et la crise de la littérature : le rire, le langage et la cité

Sandra Poujat



Annick Ettlin, [*Le double discours de Mallarmé. Une initiation à la fiction*](#), Paris, Ithaque, coll. « Theoria incognita », 2017, 352 p., EAN 9782916120898.

Pour citer cet article

Sandra Poujat, « Mallarmé et la crise de la littérature : le rire, le langage et la cité », *Acta fabula*, vol. 19, n° 3, Notes de lecture, Mars 2018, URL : <https://www.fabula.org/revue/document10799.php>, article mis en ligne le 05 Mars 2018, consulté le 22 Avril 2026, DOI : 10.58282/acta.10799

Mallarmé et la crise de la littérature : le rire, le langage et la cité

Sandra Poujat

Mallarmé, d'une crise à l'autre : un poète du xix^e pour penser le xxi^e siècle ?

La critique mallarméenne peut grossièrement être divisée selon deux choix de lecture : d'une part, une lecture plutôt réflexive, où la parole poétique ne renverrait nullement au monde et où les mots seraient de purs signes ne valant que pour eux-mêmes, Mallarmé signant ainsi une poésie du blanc et du silence ; d'autre part, une lecture plutôt référentielle, où les mots atteindraient un référent extérieur au poème, bien qu'il puisse y avoir une réflexivité du langage par endroits. L'ouvrage d'Annick Ettlín s'inscrit d'emblée dans ce second type de lecture, dans le sillage des travaux de P. Bénichou¹, de B. Marchal² ou de B. Bohac³ pour n'en citer que quelques-uns. Mais au-delà de penser la poésie mallarméenne de façon référentielle, « le parti pris de ce livre [...] est pragmatiste » (p. 18), l'auteur revendiquant comme présumé théorique à son analyse une filiation avec le « tournant pragmatique » (p. 14). Son propos, qui ne relève pas de la linguistique, souhaite plutôt lire « Mallarmé à partir du lieu et du moment où [le critique se] trouve » : une sorte de lecture rétrospective qui souhaite aborder le poète depuis l'Europe du xxi^e siècle. Par *pragmatique* est-ce sans doute cette orientation d'une lecture d'actualisation qu'il faut entendre. En ceci, l'auteur se réclame de l'héritage théorique d'Y. Citton⁴, qui appelait, il y a dix ans, à cette actualisation des textes littéraires, quitte à commettre de légers anachronismes (p. 13-15). Si A. Ettlín souhaite lire Mallarmé depuis l'ici et maintenant, c'est parce qu'elle s'intéresse à la crise des Lettres qui secoue la fin du xix^e siècle et au rôle de Mallarmé dans cette crise, afin de mieux cerner comment nous, hommes et femmes du xxi^e siècle,

¹ Paul Bénichou, *Selon Mallarmé*, Paris, Gallimard, 1995.

² Bertrand Marchal, *La Religion de Mallarmé*, Paris, José Corti, 1988.

³ Barbara Bohac, *Jouir partout ainsi qu'il sied. Mallarmé et l'esthétique du quotidien*, Paris, Classiques Garnier, 2012.

⁴ Yves Citton, *Lire, interpréter, actualiser. Pourquoi les études littéraires ?*, Paris, Éditions Amsterdam, 2007.

pourrions mieux penser, grâce à Mallarmé, la propre crise que traverseraient les études littéraires à notre époque⁵ — d'où la nécessité de lire le poète depuis notre contemporanéité. L'idée d'une crise qui poindrait à l'aune du xix^e siècle, pouvant s'étendre à l'aube du suivant, est bien connue. Plusieurs ont même été identifiées et étudiées : crise du roman selon M. Raimond⁶, crise du français⁷, crise littéraire suite à la libéralisation du marché éditorial qui standardise les productions écrites⁸, entre autres. Crise du vers enfin, dont Mallarmé a été l'un des témoins, laissant des textes théoriques célèbres à propos de celle-ci : cette crise du vers, qui prend sa source dans l'expansion de la pratique du vers libre, s'élargit à la littérature même, posant gravement la question de son existence. Le texte de Mallarmé « La Musique et les Lettres », issu d'une conférence outre-Manche, en est un témoignage. On peut regretter que l'analyse qu'en fait A. Ettlín demeure plus contextuelle que textuelle (p. 20-29), d'autant plus que ce propos, bien qu'elle en affirme le contraire (p. 20), a déjà été exploré, notamment par M. Murat, qui, en replaçant Mallarmé dans l'histoire du vers libre, a montré que le poète, contrairement aux idées reçues, « n'a joué aucun "rôle efficace" dans le déclenchement de la crise de vers⁹ ». Il analyse aussi très bien comment « Mallarmé dépasse la crise de vers au sens restreint¹⁰ » pour en arriver à la question de l'existence même de la littérature et comment le poète avait senti que cette crise n'était pas seulement littéraire, mais aussi « de nature sociale¹¹ ».

A. Ettlín innove davantage en posant — c'est sa thèse principale — qu'au sein de cette crise, Mallarmé tiendrait un double discours. Si le poète, pour sauver la littérature de la crise qu'elle traverse, peut sembler cautionner la quête de l'*Absolu*, cela n'est que duperie ; au contraire, il raille cette croyance, qui ne serait rien d'autre que de la *fiction* :

L'absolu littéraire qu'ont fantasmé les romantiques, allemands d'abord puis français ensuite, ce rêve dont ils ont transmis l'héritage à leurs successeurs, parnassiens et symbolistes, pourrait *ne pas exister*. [...] Mallarmé opère ici le « démontage impie » d'une fiction littéraire à laquelle son siècle tout entier s'était mis à croire, qui semblait nécessaire à la justification d'une pratique de moins en

⁵ L'ouvrage d'Y. Citton précédemment cité se voulait être une réponse à cette crise actuelle des études littéraires ; voir aussi Jean-Marie Schaeffer, *Petite écologie des études littéraires. Pourquoi et comment étudier la littérature ?*, Vincennes, Éditions Thierry Marchaisse, 2011.

⁶ Michel Raimond, *La Crise du roman. Des lendemains du Naturalisme aux années vingt*, Paris, José Corti, 1966.

⁷ Gilles Philippe, *Le français, dernière des langues. Histoire d'un procès littéraire*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, p. 137-174.

⁸ Alain Vaillant, « Pour une histoire de la communication littéraire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2003/3 (vol. 103), p. 554.

⁹ Michel Murat, *Le Coup de dés de Mallarmé. Un recommencement de la poésie*, Paris, Belin, 2005, p. 13.

¹⁰ *Id.*, p. 32.

¹¹ *Id.*, p. 24.

moins gratifiante sur le plan matériel et qu'il était urgent de réinvestir symboliquement. (p. 27)

Un poète rieur & moqueur : de l'ironie en poésie

Quel est ce double discours mallarméen ? Il s'agit d'un propos qui serait essentiellement ironique : le poète prendrait ses distances avec les conceptions théoriques du temps — l'Absolu, la scission entre langue commune et langue littéraire, le retranchement du poète maudit, etc. — et en dénoncerait leur aspect de mythes littéraires pour mieux les railler. Mais cette entreprise de démontage de la fiction n'est pas nécessairement le témoignage d'une conscience malheureuse qui renoncerait à toute valeur de la littérature. Cela signifie que la littérature nous apprend à déjouer les illusions car elle « aide les lecteurs à mieux comprendre les pouvoirs de la fiction » (p. 161) :

L'hypothèse de Mallarmé consiste à dire que la pratique de la poésie, qu'elle passe par l'écriture ou la lecture, nous permet de comprendre, d'une manière empirique, ce que fait la fiction. Dire que toute poésie est fiction, par conséquent, ce n'est pas la disqualifier mais, bien plutôt, c'est exprimer sa valeur. En levant le voile sur la fiction littéraire, Mallarmé assigne à la poésie sa nouvelle mission, au cœur d'une modernité largement désenchantée. (p. 168)

A. Ettlín assure qu'il y a du jeu chez Mallarmé : loin de dessiner le portrait — trop courant — d'un poète grave qui théorise une eschatologie du langage, elle propose un poète dont l'écriture sait se faire ludique et plaisante, qui se joue des mots et des discours ambiants :

Concevoir la poésie comme « subtil mensonge », ou plus vertement comme mystification, permet de faire bouger son sens, et ceci de plusieurs manières. Elle réintègre un espace de jeu, celui, plaisant, des salons de l'époque, ou celui plus subtil encore d'un *double discours*. Partant, elle reconquiert cette « force illocutoire (celle du faire-croire) et perlocutoire (celle du faire-faire) », qu'évoque Jeandillou dans son essai sur la mystification. Se posant comme divertissement, elle s'installe dans la vie sans faire de concession à son statut d'artefact, mais sans renoncer non plus à une action qui lui serait spécifique. Elle réinscrit le plaisir dans un programme esthétique ambitieux et réactive aussi le jeu de la fiction, sollicitant de la part des lecteurs un investissement ambigu. (p. 191)

Si A. Ettlín peut faire des propositions audacieuses qui peuvent susciter le débat — la question du double état de la parole (p. 55 *sqq*), faire de Mallarmé un parangon de la mystification (p. 180 *sqq*) ou le considérer comme un pragmatiste avant

l'heure (p. 140), etc. — il n'empêche que son ouvrage a la témérité de présenter cet autre visage de Mallarmé si peu exploré¹² : car si l'œuvre du poète est marquée par le deuil, ainsi qu'en témoignent les tombeaux, portraits *post-mortem* et autres éloges funèbres, sans doute ne faut-il pas oublier qu'il y a du rire et de l'humour aussi chez lui.

Nous discuterons de quelques points qui semblent appeler au débat ou au prolongement. Plutôt que de rester sur un propos généralisant, nous préférons resserrer la focalisation pour permettre une discussion quelque peu étoffée : ces choix sont inévitablement partiels et ne sauraient masquer la lecture innovante et ambitieuse que propose A. Ettlin.

Le poète, la démocratie et la foule

Dans le corps de son propos, A. Ettlin revient sur des points litigieux à propos desquels la critique est divisée : l'image d'auteur et la figure de lecteur visée. Ces deux notions, plus ou moins imbriquées, se rattachent à un autre point car ces figurations appellent la question politique : quelle est la place du poète dans une cité démocratique, quel public vise-t-il dans une ère post-monarchique où les lecteurs potentiels sont démultipliés ?

A. Ettlin affirme que « Mallarmé s'inquiète profondément des rapports entre la poésie et la cité, montrant un esprit qu'on pourrait qualifier de démocratique » (p. 72), même si le poète a pu revendiquer que l'artiste devait « rester aristocrate¹³ » dans un article de jeunesse de 1862. Selon elle, le propos de Mallarmé est à nuancer en raison de la date de rédaction : il s'agit d'un texte par lequel le poète encore inconnu se conformerait aux idées ambiantes pour se faire une place dans le monde littéraire. En revanche ses œuvres ultérieures témoigneraient qu'il s'adresse « bien souvent [à] des lecteurs profanes », comme « dans *La Dernière Mode, Les Mots anglais* ou *Les Dieux antiques* », et même s'il a préparé des « éditions luxueuses et à petit tirage — *L'Après-midi d'un faune* en 1870, les *Poésies* en 1887 », s'y opposent « des anthologies populaires, visiblement destinées à un large public — *Album de vers et prose* en 1887-1888, *Vers et Prose* en 1893 » (p. 80-81). Cet état de l'aspect matériel de ses œuvres est peut-être à modérer. D'une part, parce que *Les Mots anglais* ou *Les Dieux antiques*, bien qu'ils soient des manuels pédagogiques, ne vont pas vraiment à la rencontre d'un lectorat profane, et ce, pour deux raisons : Mallarmé les considérait comme un travail

¹² Voir néanmoins André Guyaux, « Jeux de rimes et jeux de mots dans les poésies de Mallarmé », dans A. Guyaux (dir.), *Mallarmé. Actes du colloque de la Sorbonne*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1998, p. 191-200.

¹³ Stéphane Mallarmé, « Hérésies artistiques. L'art pour tous », cité par A. Ettlin (p. 73).

purement alimentaire qu'il abhorrait ; ces œuvres ne sont jamais reprises dans ses bibliographies personnelles officielles qui figurent à chaque édition de ses recueils poétiques et théoriques, ce qui témoigne du peu de considération accordée¹⁴. Pour ce qui est de l'accessibilité des éditions de ses autres œuvres, il n'est pas certain qu'il y ait *des* anthologies populaires, mais plutôt une seule, et semblablement peu assumée : il n'y a bien que *l'Album de vers et de prose*¹⁵, vendu pour 15 cts. de franc qui soit à diffusion large. Mais il ne reparaît jamais dans les bibliographies que dresse Mallarmé de ses œuvres publiées, ce qui montre là encore qu'il n'assume pas vraiment cette édition. Les éditions luxueuses dont parle A. Ettlín sont nombreuses, allant de 15 à 100 francs¹⁶. On retrouve néanmoins des éditions plus accessibles mais les recueils sont toujours aux alentours des 3 francs, ce qui, pour le dernier tiers du xix^e siècle n'est pas une somme modique : dès les années 1850, les éditeurs se déclarent une véritable « guerre des prix », lancée notamment par Louis Hachette et la Librairie Nouvelle qui vendent des volumes à un franc, bientôt suivis par Michel Lévy, qui se plaint que la vente des « volumes à 3 f et 3 f 50 [soit] devenue extrêmement difficile » en raison de la forte concurrence qui pèse sur le marché éditorial¹⁷. Au-delà de l'aspect matériel de la publication de ses œuvres et de la pensée théorique de Mallarmé, n'est pleinement démocratique, ne s'adresse pleinement à la foule que celui qui emploie la langue de tous¹⁸. Or A. Ettlín n'interroge pas vraiment le problème que peut poser le style de Mallarmé dans cette adresse à la foule : comment peut-on qualifier de démocratique un auteur dont l'écriture semble à rebours de la phraséologie du français ?

À cette question de la démocratie est corrélée l'image d'auteur, et A. Ettlín revient sur la problématique « disparition élocutoire du poète », pensant que ce dernier est bien plus présent qu'absent. Durant trois sous-chapitres (p. 86-127), A. Ettlín étudie la notion d'auteur selon Mallarmé, telle qu'elle peut apparaître dans ses textes théoriques : savoir s'il cautionne ou non l'image du poète comme artiste maudit qui vit en marge de la société. Elle montre finement la raillerie sous-jacente de Mallarmé envers cette figure auctoriale. Mais avec la notion de « disparition élocutoire du poète », par l'adjectif *élocutoire* il s'agit d'un « événement discursif et

¹⁴ Dans les premières pages des œuvres originales apparaît une courte bibliographie réalisée par Mallarmé sous le titre « Du même auteur ». N'y figurent que les œuvres « seules conformes à la volonté de l'auteur et faite par ses soins ». Voir par exemple l'édition originale des *Poésies* chez Deman de 1899 (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8626858x/f13.image>) ou l'édition des *Divagations* chez Charpentier de 1897 (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8626855p/f12.image>).

¹⁵ Stéphane Mallarmé, *Album de vers & de prose*, Paris, Bruxelles, Librairie Universelle, Librairie Nouvelle, 1887. La mention, en majuscules, du prix de « quinze centimes » au milieu de la première de couverture indique bien l'objectif de couvrir un large lectorat.

¹⁶ Voir les bibliographies des éditions originales déjà mentionnées, où figurent les prix des œuvres parues de Mallarmé.

¹⁷ Jean-Yves Mollier, *Louis Hachette (1800-1864). Le fondateur d'un empire*, Paris, Fayard, 1999, p. 340-341.

¹⁸ Pour ce qui est des rapports entre langue et démocratie (certes limités au cadre du roman), nous renvoyons à un chapitre de l'ouvrage de Nelly Wolf, « Le partage de la langue », *Le Roman de la démocratie*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2003, p. 47-72.

rien que discursif » (p. 86) comme elle le souligne très bien. La disparition du poète dans son discours, autrement dit, l'illusion de la disparition de son *ethos*, impliquerait donc une étude des poèmes mallarméens, pour voir ce qu'il en est de l'inscription de l'instance énonciatrice dans le discours même. Le travail d'A. Ettlín, qui se concentre donc plutôt sur la notion d'auteur d'un point de vue théorique à partir des textes métadiscursifs, afin de pouvoir pleinement affirmer que Mallarmé n'adhérerait pas vraiment à la disparition élocutoire du poète (p. 120), pourrait être prolongé par une étude de la notion d'auteur au plan discursif dans l'œuvre poétique.

La problématique de l'auteur est aussi abordée à travers la question épineuse du nom propre. Même si ce nouveau chapitre est amorcé par les travaux de S. Kripke, qui annoncerait plutôt une étude linguistique du fonctionnement du nom propre dans le corpus mallarméen, il s'agit d'une étude de la pensée du nom chez Mallarmé dans les portraits qu'il a écrits et que l'on retrouve dans les *Divagations*. Puisque l'étude de ces textes constitue un chapitre entier, on regrette un manque de nuance dans l'état de la recherche sur le nom propre :

Pour les uns, linguistes et philosophes, le nom propre ne possède de sens que référentiel ; les autres, critiques littéraires, y décèlent au contraire, sous l'influence notamment de Barthes et de son analyse de la *Recherche* de Proust, une « épaisseur touffue de sens, qu'aucun usage ne vient réduire, aplatir ». (p. 265)

Certes, Barthes et Genette (cités p. 266) ont pu faire des analyses du nom propre conditionnées par la pensée structuraliste, mais il n'est pas certain qu'ils soient représentatifs des « littéraires » dans leur ensemble, et qui plus est, de ceux d'aujourd'hui. Pour ce qui est des « linguistes et philosophes », il faudrait peut-être préciser que ce sens seulement référentiel, cette « vacuité sémantique » (p. 266) est loin de faire l'unanimité. Bien que fondateurs, il semble difficile d'évoquer les travaux de S. Kripke comme indiscutables et représentatifs des orientations de la théorie linguistique et philosophique du nom propre :

À la suite de Saul Kripke, [...] on peut opter pour une définition du nom propre comme « désignateur rigide ». [...] Pour Kripke, le nom propre ne renvoie pas à un contenu sémantique, représenté dans des descriptions ou par des périphrases, mais il se contente de désigner un référent sur l'identité duquel une communauté devra s'accorder. [...] Dénué d'un sens propre, il dépend d'un « acte de baptême » qui ritualise son usage mais fige la relation qui le lie à son référent. Dans tous les mondes possibles, argue Kripke, quand bien même sa définition devrait être corrigée, le nom propre désigne une chose unique, dont il stabilise le sens. (p. 265-266)

Affirmer que le nom propre est un « désignateur rigide », c'est-à-dire qu'il n'aurait qu'un seul référent à la différence des noms communs dont les référents sont

démultipliés, amène à le distinguer des singletons, ces substantifs qui n'ont aussi qu'un seul référent. D'autre part, certains linguistes, à rebours de Kripke, postulent que le nom propre est doué de sens, même si son sémantisme fonctionne différemment de celui du nom commun — qui possède pour sa part une intention et résulte d'un ensemble de sèmes qui constitue sa définition. Ainsi de G. Kleiber, qui a montré que le nom propre pouvait avoir un sens et que ce sens pouvait s'entendre en termes de mise en relation de l'entité avec le nom propre : c'est ce qu'il a appelé le « prédicat de dénomination¹⁹ », pour aujourd'hui ne retenir que le « sens dénominatif²⁰ » que posséderait le nom propre.

A. Ettlín propose quant à elle d'étudier les valeurs que peuvent porter les noms propres :

Le nom d'auteur, en effet, subsumant dans un signe aisément partageable les identités complexes de l'auteur réel et de l'œuvre, en diffuse auprès du grand public une idée, un résumé. Il détient et propage la substantifique moelle de toute une vie et de toute une carrière, avec d'autant plus d'efficacité que le poète qu'il désigne, son référent, est lointain ou disparu, plus idéalement encore s'il est mort. (p. 269)

Nous sommes bien d'accord avec A. Ettlín à propos du fait que le nom propre colporte des propriétés qui sont attribuées au référent initial : simplement, cette idée n'est pas très neuve et en cela, elle ne peut pas s'opposer aux thèses de linguistes — certains ont déjà souligné cela, comme Marie-Noëlle Gary-Prieur²¹. Le nom propre ne se résume pas à sa relation au référent : il peut avoir une sorte de contenu, constitué d'un ensemble de propriétés associées au référent par une sphère culturelle donnée, et ce, notamment lors qu'il est en emploi prédicatif. Le nom propre pouvant référer par exophore mémorielle dans ce cas, c'est-à-dire par un savoir commun partagé entre les locuteurs, il ne peut être pleinement compris que relativement à ce contenu qui est en jeu ; ainsi de *Fais-moi plaisir, lis du Hugo* ou de *Mon ami est un véritable Priape*²². L'étude d'A. Ettlín ne s'appuie que sur la pensée théorique de Mallarmé à propos des valeurs du nom, telle qu'elle peut apparaître

¹⁹ Pour le raisonnement développé, voir Georges Kleiber, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck, 1981, p. 385-417.

²⁰ Les deux expressions ne recouvrent pas les mêmes notions linguistiques. G. Kleiber est depuis revenu sur l'idée que le nom propre était un prédicat de dénomination, mais il maintient néanmoins l'hypothèse d'un sens de dénomination qui le distinguerait du nom commun. Nous renvoyons à deux articles postérieurs à sa thèse où il refonde ses analyses et répond aux critiques : Georges Kleiber, « Noms propres et noms communs : un problème de dénomination », *Meta*, vol. 41, n° 4, 1996, p. 567-589 ; « Noms propres : dénomination et catégorisation », *Langue française*, 2016/2, n° 190, p. 29-44.

²¹ Marie-Noëlle Gary-Prieur, *Grammaire du nom propre*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994. Le développement qui suit lui est emprunté.

²² Pour ce qui est de ces emplois métonymique et métaphorique du nom propre lors qu'il est prédicat d'une proposition et en emploi modifié, nous renvoyons à la synthèse de Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat & René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 4e éd., 2009, p. 339-340, qui reprend pour partie les travaux de M-N. Gary-Prieur.

dans les *Divagations*. Il nous semble que son travail, qui propose une hypothèse ambitieuse, pourrait être affiné en allant voir ce qui linguistiquement est en jeu avec l'usage du nom propre dans la poésie mallarméenne : que nous dit la pratique poétique d'une pensée du nom ?

La pensée mallarméenne du langage

A. Ettlín revient longuement sur le célèbre texte de Mallarmé, « Crise de vers », inséré dans les *Divagations*, et plus précisément, sur les formules très citées concernant le double état de la parole :

Un désir indéniable à mon temps est de séparer comme en vue d'attributions différentes le double état de la parole, brut ou immédiat ici, là essentiel. Narrer, enseigner, même décrire, cela va et encore qu'à chacun suffirait peut-être pour échanger la pensée humaine, de prendre ou de mettre dans la main d'autrui en silence une pièce de monnaie, l'emploi élémentaire du discours dessert l'universel *reportage* dont, la littérature exceptée, participe tout entre les genres d'écrits contemporains. (p. 57)

A. Ettlín rappelle que la formule du double état « est moins spéculative qu'elle ne témoigne d'un état de fait, lui-même historique plutôt qu'ontologique », qu'il s'agit là de « l'observation d'un témoin » (p. 58), car cette thèse relève d'un « désir indéniable à [s]on temps » comme le stipule le début de l'énoncé. En revanche, nous souscrivons plus difficilement à la suite de son analyse, qui affirme que l'idée, au-delà de ne pas être de lui, « ne semble pas non plus le convaincre tout à fait » (p. 59). A. Ettlín argumente cela très rapidement en paraphrasant un segment de « Crise de vers » :

Le « comme en vue d'attributions différentes » ne peut être compris que dans le sens plus explicite suivant : « comme s'il existait » des attributions différentes, c'est-à-dire, pour autant qu'on veuille bien postuler l'existence d'actions séparées, nécessitant pour les unes la parole brute et pour les autres la parole essentielle. La division des deux langues se formule en une hypothétique, suggérant qu'elle ne peut constituer qu'un désir, ce que le texte indique d'ailleurs explicitement. (p. 59)

Sans doute que Mallarmé n'adhère pas entièrement à cette dualité du langage, où l'on aurait d'un côté langue commune et de l'autre langue littéraire, mais A. Ettlín ne justifie pas la possibilité d'un sens hypothétique — par ailleurs nullement répertorié dans les dictionnaires d'époque pour ce syntagme²³. Le « comme en vue de » n'a peut-être pas tant un sens hypothétique qu'un sens final : c'est l'expression du but

²³ Voir l'entrée « Vue » dans Émile Littré, Dictionnaire de la langue française, t. 4, Paris, Hachette, 1874, p. 2251 sqq. & Pierre Larousse, Larousse universel en 2 volumes : nouveau dictionnaire encyclopédique sous la direction de Claude Augé, t. 2, Paris, Librairie Larousse, 1922, p. 1252 sqq.

qui est ici explicitée par l'emploi de la locution figée « en vue de » ; le « comme » signalant l'expression de la manière. Si l'on interprète cette séquence dans un sens final, la phrase du poète prend tout son sens. Ce n'est pas tant le « double état de la parole » dont Mallarmé discute²⁴, mais la « séparation » nette de ce « double état » dans des buts différents et cloisonnés : l'état « brut » aurait pour finalité de « narrer, enseigner, même décrire » ; l'état essentiel aurait pour horizon la « littérature ». Enfin, A. Ettlín, en suggérant que les termes d'« universel *reportage* » ne soient pas négatifs, souhaite attester que Mallarmé ne souscrit pas à cette séparation. Elle suppose que le poète, par ces mots, « fait plutôt allusion à la communication au sens neutre du terme — “reporter”, c'est tout simplement aussi déplacer vers un autre lieu, diffuser une parole vers un auditoire » (p. 59). Il est vrai que l'un des sens du verbe est de « déplacer » ; mais peut-être, étant donné la mention de la « pièce de monnaie » pour figurer la communication, que *reportage*, au-delà de signaler la presse en tant qu'emprunt à l'anglais, peut aussi signaler l'un des sens usuels de *reporter* et de *report*, termes de comptabilité qui signalent le déplacement de sommes²⁵. D'autre part, l'emploi de l'italique, qu'A. Ettlín interroge peu, incite pourtant soit à lire un mot senti comme un emprunt à l'anglais, soit à lire une syllepse : il est donc presque certain, que péjoratif ou non, *reportage* n'invite pas un sens unique, quel qu'il soit. Enfin, l'étude des textes théoriques pourrait être enrichie d'une étude des textes poétiques pour essayer de reconstituer la pensée littéraire de Mallarmé. Quand bien même Mallarmé mettrait en doute dans « Crise de vers » ce cloisonnement du double état de la langue, il n'empêche que son œuvre, *a priori*, semble l'attester : comment comprendre le décalage stylistique entre ses poèmes qui déploient une langue si peu idiomatique et sa correspondance ou ses manuels qui eux, attestent plutôt d'un français standard ?

Ces quelques points de discussion ne sauraient masquer que l'ouvrage d'Annick Ettlín porte de fortes propositions : bien rares sont les critiques à s'être confrontés avec autant de finesse à la problématique si épineuse de la figure d'auteur ou de la distanciation ironique du poète vis-à-vis des théories du temps. Il s'agit là d'un travail qui développe des hypothèses audacieuses qui invitent à relire Mallarmé et à interroger les catégories interprétatives selon lesquelles on le lit. Et surtout, et c'est

²⁴ Ce que souligne Annick Ettlín p. 59-60, mais en suivant la thèse que Mallarmé n'y adhérerait pas : « Ce n'est pas tant à l'idée du “double état” que Mallarmé s'attaque, mais à l'interprétation qu'en fait son époque, lorsqu'elle réserve strictement la “parole brute” à l'espace commun et la “parole essentielle” à la littérature ».

²⁵ Voir les entrées « report », « reporter » dans É. Littré, *Op. cit.*, p. 1641 sq. & P. Larousse, *Op. cit.*, p. 773.

sans doute la plus prometteuse proposition : qu'il y a du rire avec Mallarmé, et que cela fait peut-être plus d'un siècle qu'il s'est moqué de nous.

PLAN

- [Mallarmé, d'une crise à l'autre : un poète du xixe pour penser le xxie siècle ?](#)
- [Un poète rieur & moqueur : de l'ironie en poésie](#)
- [Le poète, la démocratie et la foule](#)
- [La pensée mallarméenne du langage](#)

AUTEUR

Sandra Poujat

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : s.poujat@laposte.net